

FICHE TECHNIQUE DE FORMATION

Formation : Équipier de Première Intervention (EPI)

1. Intitulé de la formation

Équipier de Première Intervention (EPI) – Prévention et lutte contre l'incendie en milieu professionnel.

2. Objectifs généraux

La formation vise à préparer les participants à intervenir rapidement et efficacement face à un départ de feu, tout en assurant leur sécurité et celle des autres.

Objectifs spécifiques :

1. Comprendre les mécanismes du feu et ses dangers.
 2. Identifier et évaluer les risques d'incendie dans l'entreprise.
 3. Connaître et appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation.
 4. Savoir alerter les secours et signaler un incident de manière claire.
 5. Maîtriser l'utilisation des **moyens de première intervention** (extincteurs, robinets d'incendie armés...).
 6. Participer activement à l'évacuation sécurisée des personnes en cas d'alerte.
 7. Développer une attitude proactive pour la prévention des incendies.
-

3. Public concerné

- Salariés désignés Équipiers de Première Intervention.
 - Personnel devant intervenir rapidement en cas de départ de feu.
 - Toute personne souhaitant acquérir des compétences en sécurité incendie.
-

4. Prérequis

- Aucun prérequis obligatoire.
 - Bonne compréhension du français.
 - Aisance physique suffisante pour manipuler un extincteur.
-

5. Durée et organisation

- **Durée** : 4 heures (peut varier selon le nombre de participants et la complexité du site).
 - **Modalité** : Présentiel, alternance théorie/pratique.
 - **Effectifs** : 4 à 12 participants par session pour un suivi optimal.
-

6. Programme détaillé

Partie théorique (1h30 – 2h)

Module 1 : Les notions fondamentales

- Définition de l'incendie et ses conséquences.
- Le triangle du feu : combustible, comburant, source de chaleur.
- Les classes de feu (A, B, C, D, F).
- Propagation du feu : conduction, convection, rayonnement.

Module 2 : La prévention

- Analyse des risques d'incendie spécifiques au site.
- Bonnes pratiques et comportements sécuritaires.
- Organisation de la sécurité incendie dans l'entreprise : consignes, plans d'évacuation, signalisation.

Module 3 : Le rôle de l'Équipier de Première Intervention

- Missions et responsabilités.
- Procédures d'alerte et d'activation des secours internes et externes.
- Coordination avec les autres acteurs de sécurité.

Partie pratique (2h – 2h30)

Module 4 : Manipulation des moyens de lutte contre l'incendie

- Reconnaissance des types d'extincteurs et de leurs utilisations :
 - Eau pulvérisée (classe A)
 - CO₂ (classe B et C)
 - Poudre polyvalente (ABC)
- Démonstration et mise en pratique sur simulateur ou feu réel encadré.

Module 5 : Exercices de mise en situation

- Intervention sur un départ de feu simulé.
- Mise en application des techniques de sécurité et d'évacuation.
- Coordination avec les autres équipiers et suivi des consignes de sécurité.
- Débriefing et analyse des interventions pour identifier les points d'amélioration.

7. Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques interactifs avec supports visuels.
- Études de cas et analyse de situations réelles.
- Démonstrations pratiques par le formateur.
- Exercices pratiques individuels et collectifs.
- Simulations réalistes d'incidents pour renforcer la réactivité.

8. Moyens pédagogiques et techniques

- Supports de cours (livret ou présentation PowerPoint).
- Extincteurs divers (eau, CO₂, poudre).
- Robinets d'incendie armés (RIA) si disponibles.
- Bac à feu ou simulateur pour exercices pratiques.
- Équipements de protection individuelle (gants, lunettes, casques).
- Plans d'évacuation et signalisation de sécurité.

9. Évaluation

- Évaluation continue pendant les exercices pratiques.
- Observation de la mise en œuvre correcte des techniques de lutte contre l'incendie.
- Simulation d'alerte et d'intervention pour validation des acquis.

10. Validation

À l'issue de la formation, une **attestation de formation Équipier de Première Intervention** est remise à chaque participant, attestant de ses compétences en prévention et intervention face à un départ de feu.

11. Recyclage et maintien des compétences

- Recyclage recommandé **tous les 12 à 24 mois**.
- Exercices réguliers de simulation pour maintenir la réactivité et la maîtrise des gestes.